

A Limoges, le 2 décembre 2025



à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Haute Vienne

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous venons ici vous alerter sur les absences non remplacées qui dégradent quotidiennement les conditions de travail des personnels, le fonctionnement des écoles et les conditions de scolarisation des élèves. Quotidiennement, les personnels doivent faire face au non remplacement d'enseignants absents. Les élèves sont répartis dans les autres classes de l'école sans pouvoir nécessairement anticiper la préparation de classe. C'est toute l'école qui est alors bousculée dans son fonctionnement, empêchée de fonctionner.

Depuis trop d'année, cette situation est structurelle, tout au long de l'année et n'est plus liée à des pics épidémiques –qui ne peuvent et ne doivent pas être une justification-. Au-delà du manque cruel de moyens de remplacement, cette crise trouve également une explication dans le choix politique de maintenir un volume de formation à public désigné que le département n'a pas les moyens de financer.

Ainsi, vous faites le choix de privilégier la formation continue prescriptive commandée par le Ministère au détriment de la continuité du Service Public et de la garantie de la présence quotidienne d'un enseignant dans chaque classe du département. Vous poursuivez donc le déploiement de **la formation dite « en constellation »** mise en œuvre par le Ministre Blanquer. Pour répondre à la commande ministérielle sans avoir les moyens de remplacement calibrés pour le faire, vous privilégiez les remplacements liés à ces formations. Sur le terrain, les personnels vivent des situations ubuesques ! Ainsi, une école peut subir des absences non remplacées répétées et dans la durée et voir arriver plusieurs remplaçants le jour suivant pour assurer les séances de « formation en constellation ». **Comment expliquer aux familles que l'enseignant.e de leur enfant ne peut être remplacé.e lorsqu'il/elle est malade mais que tous les enseignants de l'école peuvent l'être le lendemain pour une formation ?**

A la CGT EducAction, nous sommes particulièrement attachés à garantir à tous les agent.e.s un large accès à une formation continue de qualité qui répond aux besoins identifiés par les personnels eux-mêmes. Cependant, la formation continue des uns ne peut conduire à une dégradation continue et structurelle des conditions de travail de tous. Par ailleurs, les constellations ne répondent pas aux besoins des collègues.

Pour la CGT Educ'Action, il y a urgence à recruter les personnels à la hauteur des besoins, au niveau départemental comme national. La perspective de nouvelles suppressions de postes dans le cadre du budget 2026 est un bien mauvais signal.

Dans l'attente de recrutements statutaires à la hauteur des besoins, il y a urgence à faire appel aux nombreux personnels contractuels qui n'ont pas été renouvelés en août 2025 et qui attendent encore le versement de leur prime de précarité qui aurait dû être versée avant le 30 septembre 2025.

La situation du remplacement des PsyEN est tout aussi ubuesque. Chaque année, nous constatons la plus grande difficulté à pourvoir les postes alors même que ceux-ci sont en nombre très insuffisant pour pouvoir couvrir les besoins des élèves dans les écoles. Chaque année, nous constatons l'incapacité de l'institution à assurer les remplacements des PSYEN absent.es. Cette année ne fait pas exception à cette règle avec 2.5 postes qui ne sont pas remplacés. Mais, là encore, les choix de l'administration viennent dégrader un peu plus une situation inacceptable. Ainsi, malgré les difficultés mesurées, l'institution a fait le choix de pourvoir un poste de conseiller.e technique auprès de Madame la Rectrice recruté parmi les personnels psyEN : ainsi, ce sont désormais 3.5 postes qui ne sont pas remplacés sur 18 : 20% des moyens en PsyEN.

C'est dans ce contexte que vous demandez ensuite à nos collègues d'essayer de compenser les dégradations d'un service que l'institution a largement contribué à déstabiliser, à désorganiser. Pour la CGT Educ'Action, c'est inacceptable. Ce n'est pas, encore une fois, aux agents en poste de compenser les dysfonctionnements et les désorganisations structurelles ! Il y a là encore urgence à procéder aux recrutements nécessaires. D'autres départements, beaucoup moins attractifs à la lecture des statistiques de mobilité, arrivent à assurer ces recrutements.

Certains de notre volonté partagée de travailler à l'amélioration des conditions de travail des personnels, de scolarisation des élèves et de fonctionnement des écoles, nous restons à votre disposition pour engager le dialogue sur ces questions.

Fabrice COUEGNAS



Secrétaire Départemental de la CGT Educ'Action